

Séance plénière
Budget Primitif II 2026
Compte financier unique 2025

8/06/2026

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
M. JEAN-LUC GLEYZE

Seul le prononcé fait foi

Voilà près d'un demi-siècle Guy Debord affirmait que « le vrai est un moment du faux. »

Aujourd'hui, l'actualité internationale comme locale pourrait nous amener à affirmer le contraire.

Le faux s'affiche partout avec la prétention du vrai, et c'est toujours la démocratie qui en paie le prix.

Alors, dans cette réalité renversée qui est la nôtre, j'aimerais ici remettre les choses à l'endroit concernant le Budget Primitif 2026 et le Compte Financier Unique soumis au vote aujourd'hui.

Premièrement, non, notre déficit n'est pas plus important que prévu. Figurez-vous qu'il est même inférieur à nos estimations !

Dès le Débat d'Orientation Budgétaire, puis au Budget Primitif voté le 13 avril dernier, ce déficit a pu être réévalué à la baisse avec une épargne brute redevenue positive.

C'est grâce aux efforts fournis par l'ensemble de la collectivité avec nos partenaires, et je remercie chacun d'avoir pris sa part.

Je pense bien sûr particulièrement aux agentes et agents départementaux, et je veux redire au nom de la majorité combien nous reconnaissons et estimons leur engagement.

Il est un facteur majeur de réussite du Plan de Retour à l'Équilibre voté le 1er décembre dernier, qui permet toujours de fixer un horizon atteignable.

Nous restons concentrés et solidaires pour assurer ensemble sa mise en œuvre et la continuité de nos missions de service public.

*

Deuxièmement, non, les rattachements ne sont pas des « impayés », ce sont des dépenses exceptionnelles de régularisation que nous ne retrouverons plus en 2027 et qui viendront donc alléger alors notre déficit.

L'objectif est simplement que ces 12 mois entrent dans le cadre de l'année civile et non en mois glissants.

Cette mesure de vertu comptable, nous souhaitons la mettre en œuvre dès 2026, alors même que nous aurions pu l'étaler sur plusieurs années. La CRC nous avait d'ailleurs proposé de le faire en 2 ans !

Nous avons donc prévu au budget 2026 le versement de 14 mois de RSA et 13 mois de prise en compte pour les autres aides.

*

Enfin, non, ces rattachements ne sont pas la cause de ce nouveau vote du Budget Primitif 2026.

La Chambre Régionale des Comptes reconnaît que nous avons prévu les dépenses de régularisation lors du vote du Budget Primitif 2026, le 13 avril dernier.

En fait, la Chambre nous demande des actualisations du budget suite à l'exécution des premiers mois de l'année, avec des recettes en moins et des prévisions de dépenses nouvelles sur le RSA prouve que la loi « Plein emploi » ne porte pas totalement ses fruits.

L'écart représente, tenez-vous bien c'est énorme, 0,67%% de notre budget de fonctionnement.

Ces 0,67%, nous proposons de les ajouter à un budget supplémentaire de régularisation à l'automne, ce qui nous permettait de poursuivre normalement notre exécution budgétaire, et donc ne pas affecter nos partenaires, la vie girondine.

La Chambre en a décidé autrement.

Résultat, ces 0,67% vont avoir des conséquences regrettables pour nos associations, pour nos communes, et *in fine* les Girondines et les Girondins qui vont devoir attendre 1 mois et demi pour que ce budget soit exécutoire, alors même qu'il est très semblable à celui du 13 avril.

0,67%, enfin, qui ne remettent en cause ni la trajectoire de retour à l'équilibre, ni les efforts engagés.

Le Plan de Retour à l'Équilibre (PRE) reste la feuille de route budgétaire, et nous sommes en pleine conformité avec les objectifs que nous nous sommes fixés :

- accompagner toutes les vulnérabilités, humaines comme territoriales,
- relier les campagnes et les villes, les ruraux et les urbains,
- s'inscrire dans les grandes transitions de notre temps.

De même pour notre Compte Financier Unique (CFU) : le déficit de l'exercice 2025 reste de 38,5M.

Ce chiffre a été validé par le DRFIP et le payeur départemental : il ne peut donc pas être modifié.

Très concrètement : l'avis de la CRC ne change rien.

Et le PRE suit son cours.

Je ne suis pas naïf, je sais que cet hémicycle est parfois pris par la fièvre de la *société du spectacle*. C'est le jeu.

N'en oublions pas d'apprécier la droiture et l'honnêteté intellectuelle, car c'est ce que les citoyens attendent de nous et de la vie politique.

M. Breillat, quand je lis votre étonnement dans *Sud-Ouest* concernant l'avancée de notre PRE et nos échanges avec la CRC, je suis navré.

Navré de lire que nos réunions de suivi mensuel de notre PRE, que vous avez voulu trimestrielles et restreintes à votre seule personne quand nous les propositions ouvertes à vos collègues, que ces réunions donc ne vous servent à rien.

Visiblement, notre transparence budgétaire est comme celle des vitres : quand tout est propre, personne n'y fait attention.

Or, notre démarche est justement celle d'une netteté et d'une honnêteté comptables que beaucoup d'autres collectivités pourraient nous envier.

Et vous êtes associé à toutes les étapes, depuis le début du PRE.

*

Maintenant que nous sommes toutes et tous revenus au réel, venons-en à l'essentiel.

Il ne fait plus de doute que les solidarités sont aussi devenues champ de bataille, traversée par des contradictions et des rapports de force, régissant la sphère privée ou le marché comme le service public.

C'est dans ce contexte qui transforme la compréhension de nos marges d'action et sur ce champ en tension que le Département et ses partenaires doivent être des acteurs et non spectateurs de ces batailles.

La seule action publique pérenne aujourd'hui sera celle qui se pense et se fait à la croisée des mouvements sociaux en faveur de l'inclusivité et du vieillir ensemble, pour le logement, l'écologie, l'alimentation, la santé, la démocratie ou la justice sociale.

Face à la brutalité des projets autoritaires, racistes et climato-négationnistes qui se déchaîne, je n'ai pas peur de dire : ce sera le service public ou la barbarie.

Ce service public n'est pas replié sur lui-même : que l'on soit élu, agent public, bénévole associatif, citoyenne ou citoyen, nous avons tous une part à prendre depuis notre place.

Parce que l'émancipation véritable passe par l'acceptation des interdépendances, c'est ensemble que nous pouvons faire des services publics un projet politique vivant, ancré dans les besoins d'aujourd'hui.

Ensemble et avec des moyens.

Parlons-en justement, des moyens qui nous sont donnés.

En 2009, nous levions 4 impôts : cela représentait 45% de nos ressources.
En 2026, nous n'en levons aucun.

Aujourd'hui, 12 Mds d'euros ne sont pas compensés par l'Etat pour l'ensemble des Départements.

En moins de 15 ans les dépenses sociales sont passées de 50 à 66% des budgets départementaux.

L'autonomie d'action des départements est réduite à 3 à 4%.

Les départements ont perdu 97% d'épargne nette en 2 ans.

Je pourrais aussi du problème de perception de la Taxe d'Aménagement (TA), recette qui permet le financement des CAUE et de nos ENS.

Plus d'1,5 milliard d'euros n'auraient pas été collectés par l'Etat et reversés aux collectivités pour la période 2024-2025.

Conséquence directe de ce défaut de collecte : la mise en péril des CAUE, de l'ingénierie territoriale au service des collectivités et des habitants.

Si le Gouvernement voulait supprimer des « agences », il ne s'y prendrait pas mieux.

Dans ce contexte nous avons décidé, en lien avec le CAUE de la Gironde et l'ensemble des partenaires concernés, de cosigner un courrier d'interpellation du Ministre chargé des Comptes publics.

Face à cet effondrement causé par une réforme fiscale insuffisamment anticipée et dont la mise en œuvre ne fonctionne pas, nous plaidons auprès du Gouvernement qu'ils engagent des mesures pour répondre à l'urgence et garantir la pérennité financière des CAUE.

Il s'agit non seulement de dénoncer politiquement une situation qui ne peut être durablement supportée par les seuls acteurs locaux, mais aussi, dans une dynamique plus large, partagée avec de nombreux territoires, visant à faire reconnaître la nécessité d'une réponse de l'État à la hauteur des enjeux.

Ces chiffres, ces situations, concernent tous les départements, mais ce ne sont pas des fatalités.

Il suffirait de prélever 1 point de CSG pour disposer de 15Mds d'euros en faveur des solidarités humaines et territoriales.

Avec mes collègues du Groupe des Départements de gauche, nous avons fait des propositions claires, notamment dans le champ de l'autonomie :

Que la CNSA et l'État s'occupent du pilotage des droits et de leurs financements, soit directement, soit via des transferts pour l'APA, la PCH.

Que les Départements, chefs de file pleinement reconnus, aient la responsabilité d'organiser et d'assurer un service public départemental de l'autonomie à la hauteur des besoins des personnes en situation de handicap et de celles qui vieillissent.

Car les besoins humains et territoriaux eux, ne manquent pas de croître : liés à la démographie, au vieillissement, à l'augmentation de la précarité... tout cela nécessite un accompagnement adapté et digne.

Et nous en aurions les moyens si les Allocations Individuelles de Solidarités (AIS) étaient compensées à 100% par l'État : le Département aurait 370M€ de recettes de plus.

Nous serions très loin du déficit dans lequel le manque de compensation nous place structurellement.

Alors, j'hésite entre un jour sans fin et le grand voyage en absurdie.

Voilà des années que je me répète ici, avec Défendons nos territoires, et à Paris, auprès des ministres, pour dénoncer, avec mes collègues de Départements de France, des recettes qui ne sont pas cohérentes avec nos missions.

Nous ne pouvons plus assumer les solidarités humaines et territoriales avec des recettes qui proviennent, pour l'essentiel des transactions immobilières et de la consommation, dépendantes de la bonne santé économique du pays et des humeurs du marché.

A l'heure, de la défiance envers les institutions, de la polarisation politique, des tensions géopolitiques, de la perte de sens du travail, de la montée des inégalités, de l'effondrement du vivant, de l'irruption de l'intelligence artificielle, nous ne pouvons pas jouer à pile ou face avec les solidarités.

Face au modèle mercantile dominant qui épuise les humains autant que notre *Terre-Patrie*, pour reprendre la formule pionnière d'Edgar Morin, ne laissons pas l'austérité remplacer la pensée.

La rigueur budgétaire doit être ni plus ni moins que la responsabilité transparente des deniers publics que nous devons aux citoyens. Comme je l'ai démontré, nous sommes pleinement au rendez-vous.

Désormais, à la veille des élections présidentielles et législatives, c'est au rendez-vous de la protection sociale qu'il nous faut être pour que les citoyens retrouvent leur confiance et leur place dans leurs institutions.

Nous avons besoin d'une Sécurité sociale, forte des enseignements d'hier et résolument tournée vers la nation solidaire d'aujourd'hui.

Parlons de son financement, de son organisation, de son adaptation au vieillissement de notre société et même de son extension à de nouveaux domaines comme l'alimentation ou les préjudices climatiques !

Nous disposons d'un *déjà-là* formidable pour construire cette nation plus libre, plus égalitaire, plus fraternelle : le service public et son réseau de partenaires.

Les deux réunis forment la communauté d'action sur laquelle repose notre nation solidaire.

La communauté est notre meilleur atout, elle est notre meilleur repère, elle conditionne notre liberté, elle garantit notre solidarité.

La communauté nous oblige à penser le monde de façon exigeante, à le penser parfois contre nous-mêmes, elle nous oblige à nous mettre à la place de l'autre, et surtout elle nous permet de nous épaissir humainement et techniquement.

Bref, la communauté permet la *pensée complexe*.

Cette expérience guide une politique du sensible pour construire un chemin acceptable et accepté par le plus grand nombre.

Le bruit du temps est assourdissant, c'est vrai.

Mais je crois que dans ce bruit, il y a des voix qui apportent réponses au quotidien.

Ces réponses sont celles que nous faisons souvent *d'ici d'en bas*.

Ce sont celles qu'incarnent notre service public départemental, et j'en remercie encore une fois l'ensemble de ses agentes et agents.

Le service public c'est plus qu'un idéal : c'est une puissante réponse aux crises écologiques, économiques, sociales et démocratiques de notre XXI^e siècle !

*

Avant de céder la parole aux Présidentes et Président de groupes, j'aimerais que nous souhaitions collectivement la bienvenue à Florian Porta-Bonete, notre nouveau collègue conseiller départemental du canton de Pessac II.

Il prend la suite de Sébastien Saint-Pasteur qui a choisi de siéger en conseil municipal de Pessac.

Je le remercie de son engagement en tant que Vice-président à l'accès aux droits, une politique fondamentale pour nous ; cet hémicycle se souvient de la justesse de ses prises de parole qui lui valent désormais d'être un parlementaire de qualité.

Je suis ravi de l'accueillir au sein de cet hémicycle qui bénéficiera, j'en suis sûr, de son expertise sur les enjeux de santé mentale, de vieillissement et du handicap, des sujets au cœur de notre action publique et de la société aujourd'hui.